



Association Interentreprises pour la Santé au Travail

Avignon le 5 janvier 2010

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Je vous présente **tous mes vœux de santé**, pour vous et vos proches, mais aussi pour votre entreprise.

La **prévention des risques est aujourd'hui au cœur de l'actualité**, aussi bien en ce qui concerne les risques physiques que psychosociaux. La Loi responsabilise de plus en plus les chefs d'entreprises pour ce qui concerne la santé et la sécurité des salariés. La réglementation est de plus en plus contraignante.

**Pour agir, vous n'êtes pas seul**, l'AIST-Avignon, votre Service de Santé au Travail, est là pour **vous aider, vous accompagner et vous conseiller** en matière de prévention des risques.

Le médecin du travail a aussi pour rôle de **vous alerter en cas de risque avéré** ; suivez ses conseils, cela peut éviter des accidents du travail ou des maladies professionnelles qui coûtent souvent très cher.

Nos actions peuvent être réalisées directement **par le médecin du travail ou par les membres de notre équipe prévention**. Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin du travail qui coordonnera les interventions.

**Toutes nos prestations sont comprises dans votre cotisation.**

Nous vous joignons une **plaquette d'information** sur nos rôles, missions et champs d'intervention.

Enfin, en 2009, je vous annonçais une **réforme des services de santé au travail**. Les partenaires sociaux n'ayant pas réussi à se mettre d'accord, l'État reprend donc la main. Nous attendons donc, tout en continuant d'agir, une évolution de la réglementation courant 2010.

Nous vous en tiendrons informés.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour l'AIST-Avignon,  
Ph. RENAUD  
Président du Conseil d'Administration